

CVE du 9 novembre 2017

1. Le procès-verbal du Conseil de la vie étudiante du 31 mars 2017 est approuvé ;

2. Examen de l'ordre du jour :

- Le point sur Evalens (invitée : D DUCHATEAU) . A la suite de l'exposé dont le power point sera communiqué sur demande aux participants. Une réflexion est entamée sur le meilleur canal de diffusion de l'information vers les étudiants. Après discussion les participants s'accordent sur la proposition de M. le premier Vice- recteur de créer un focus group composé de représentants des étudiants avec une diversité facultaire afin d'améliorer Evalens.
- L'EP, un outil pédagogique important : comment sensibiliser les étudiants et les encadrants ? Etat des lieux (invité : T QUINET) :

Après l'exposé un constat est posé par Mme Marcourt, les étudiants ne le consulte qu'au-delà du 1^{er} bloc. Mme TATON souligne également l'importance de cet engagement pédagogique pour les étudiants boursiers dont les supports de cours sont financés au forfait. Les étudiants soulignent les difficultés qui peuvent résulter de la multiplicité des plateformes où trouver les supports pédagogiques myUliège, LOLA etc... Ils insistent sur le fait que tous les professeurs devraient présenter leur engagement pédagogique dès le 1^{er} cours.

Monsieur le premier Vice-recteur propose de réaliser une vidéo avec des encadrants et des étudiants ; contact sera pris avec les relations extérieures et la « web TV » pour finaliser ce projet. Cette vidéo pourrait être diffusée en particulier à J-1 ; en effet, c'est le public débutant qu'il faut d'abord sensibiliser avec des rappels réguliers durant le cursus.

- Question des étudiants relative à la situation des étudiants malentendants. Invitée Mme Florence Elleboudt. Après exposé de la demande M. le premier Vice-recteur resitue la demande des étudiants à savoir : Comment sélectionne-t-on les preneurs de notes (l'étudiant peut-il donner son avis) ? Comment sensibiliser les étudiants concernés.

L'ASH est agréé par l'AVICQ. Pour sélectionner un preneur de notes, généralement, pour le bloc 1, on passe par des étudiants de la même faculté qui ont bien réussi les matières concernées. On prend un échantillon de leurs notes que l'on soumet au Professeur responsable afin de savoir si le preneur de note a bien traduit le cours.

Par la suite on peut choisir d'autres étudiants et faire le lien entre des étudiants qui se connaissent. Les étudiants accompagnateurs sont rémunérés comme jobistes ; on ne les paie pas pour aller au cours (c'est leur job à eux), mais bien pour retravailler leurs notes/expliciter à l'étudiant qu'il accompagne. Les prestations sont bien entendu « contrôlées » en quantité et en qualité.

Il est rappelé qu'un travail de sensibilisation à la problématique du handicap est en cours et se déclinera à travers diverses activités du 27 novembre au 1^{er} décembre. Le programme de cette semaine est distribué.

- Bilan de l'Unifestival : invité M. Cescatti. Le bilan est globalement positif, la manifestation s'est passée sans incident majeur, l'ambiance était bonne, seule une journée a été gâchée par le mauvais temps ce qui a engendré une perte au niveau de la vente des entrées. Les relations entre la FEDE et l'unifestival sont au beau fixe ce dont se ne peut que réjouir la CVE. Vu les efforts considérables consentis par l'unifestival, et particulièrement par M. Cescatti, la CVE marque son accord pour une édition 2018 et propose, à titre exceptionnel, d'éponger les pertes s'élevant à 8000 € sur présentation des justificatifs.
- Création d'une spin-off créant des bières d'abbayes personnalisées par faculté. Ce projet commencera l'année prochaine mais M. le premier Vice-recteur demande aux étudiants de sensibiliser les facultés afin de créer un comité qui préparera le projet en concertation avec l'université. M. le Commissaire rappelle que dans la communication qui sera diffusée vers les étudiants il faut tenir compte de la charte que signent les étudiants et qui invite à une consommation responsable de l'alcool.
- Demande d'avis sur une campagne d'affichage pour la promotion d'une réalisation de la start-up « Rainbow Partners ». Le CVE émet un avis très réservé et décide de ne pas procéder à l'affichage demandé. Le CVE estime que les risques quant à la protection de la vie privée des étudiants sont trop importants.
- Projet Wooclap. M. le premier Vice-recteur annonce que l'université a acquis un logiciel permettant d'interagir en direct avec les étudiants lors d'un cours dispensé dans un auditoire. Ce système sera bientôt généralisé.